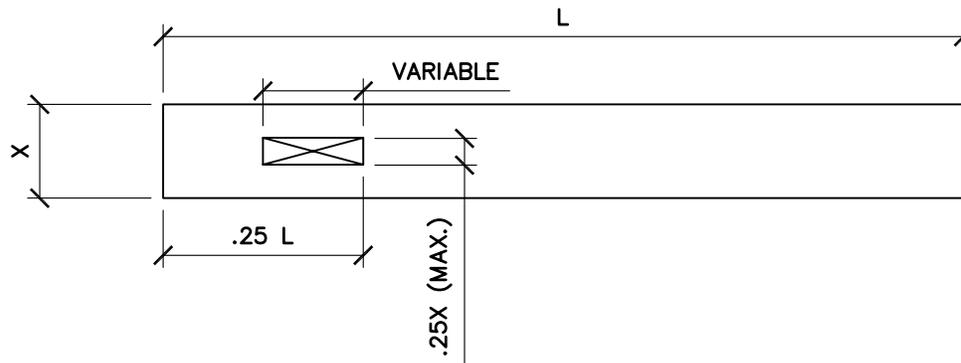


OUVERTURES DANS LES DALLES



VUE EN PLAN

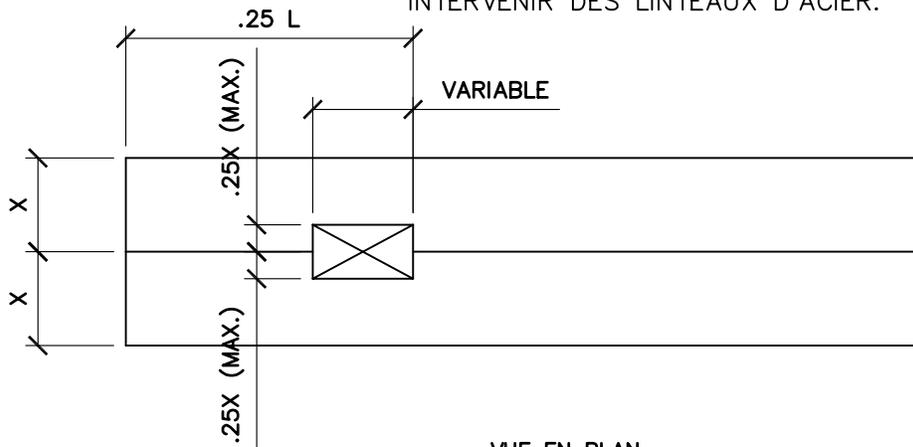
OUVERTURES MAXIMALE DANS UNE DALLE

N.B. LA LARGEUR MAXIMALE DES OUVERTURES NE DOIVENT PAS EXCÉDER 25% DE LA LARGEUR DE LA DALLE.

P-01

N.B. CETTE MÉTHODE EST À TITRE INDICATIF.
IL EST PRÉFÉRABLE DE TOUJOURS FAIRE VALIDER
LES OUVERTURES SELON LEURS POSITIONS DANS
LA PORTÉE DE MÊME QUE LES CHARGES
SURIMPOSÉES.

LORSQUE LA DIMENSION DE L'OUVERTURE EXCÈDE
25% DE LA LARGEUR DE LA DALLE, IL FAUT FAIRE
INTERVENIR DES LINTEAUX D'ACIER.



VUE EN PLAN

OUVERTURES MAXIMALE COORDONNÉE DANS DEUX DALLES

P-01

DALLE ÉVIDÉE L'EXTRA PORTÉE	ATTENTION	DÉTAIL TYPIQUE
	CE DÉTAIL EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET DEMEURE LA PROPRIÉTÉ DE SCHOKBETON QUÉBEC INC. TOUT DÉTAIL DOIT ÊTRE APPROUVÉ PAR L'INGÉNIEUR DU PROJET.	ÉCHELLE: AUCUNE
		P-01
DÉTAILS DE PERÇEMENT		
SCHOKBETON QUÉBEC INC.		